



École Gilles-Vigneault

Chers parents,

Bienvenue à l'école Gilles-Vigneault ! Aujourd'hui est une journée importante, c'est l'inscription de votre enfant à notre école.

Notre établissement est réparti sur 2 pavillons. Les élèves de la maternelle à la 4^e année du secteur régulier et de l'accueil ainsi que nos classes AMPLI (Apprentissage – Maximisé par une – Pédagogie – Langagière – Interactive) sont scolarisés au bâtiment Poutrincourt. Les élèves de la 5^e et de la 6^e année du secteur régulier et de l'accueil sont scolarisés au bâtiment Victor-Doré.

Dans le but de faciliter la rentrée scolaire de votre enfant, voici des informations importantes à retenir :

Pour une inscription d'un enfant en maternelle 5 ans :

- Nous vous invitons avec votre enfant à une rencontre avec toute l'équipe de l'école. **Cette rencontre aura lieu le 27 mai.** Votre enfant fera des activités avec ses futurs camarades et nous vous expliquerons tout ce qui concerne son entrée à l'école. Vous recevrez, par courriel à la fin juin, la liste d'effets à acheter pour la rentrée ainsi que son horaire d'entrée progressive.

Pour une inscription d'un enfant de 1^{re} à 6^e année :

- Votre enfant recevra au cours de l'été par courriel, la liste des fournitures scolaires, ainsi que toutes les informations importantes sur la rentrée scolaire qui aura lieu le 27 août.

Si des documents sont manquants lors de l'inscription, il sera important de nous les apporter dans les 10 jours après le dépôt de la demande, après ce délai la demande d'inscription sera annulée et vous devrez la refaire.

Si jamais vous décidez de déménager, et d'inscrire votre enfant dans une autre école, ou si votre enfant à un empêchement et qu'il ne sera pas à l'école pour la 1^{re} journée, il sera important de nous aviser d'ici le 30 juin.

POUR VOUS PERMETTRE DE VOUS PRÉPARER, VOICI CERTAINES DATES IMPORTANTES

- ✓ Début de l'année scolaire 2026-2027 sera le 27 août 2026
 - ✓ Limite pour apporter les documents manquants : dans les 10 jours après la demande d'inscription ou au plus tard le 10 février 2026
 - ✓ Paiement des cahiers d'activités : À la rentrée scolaire
-

De plus, vous pouvez visiter notre site sur le Web : <https://gilles-vigneault.cssdm.gouv.qc.ca/> vous y trouverez le calendrier scolaire, les listes d'effets à acheter, etc. Nous vous remercions d'avoir choisi notre école pour votre enfant. Nous sommes fiers de la confiance que vous nous accordez.

Stéphane Rochefort
Directeur